

# BLOKART TEAM FRANCE

## Règles pour les compétitions FFCV /BTF /EBA/IBRA / 1er Juillet 2023

### Art 1 : Adhésion au Blokart Team France (BTF )

Les pilotes Français se conformeront aux conditions de roulage définies entre la FFCV et le BTF depuis l'accord signé en 2014 Ils devront avoir obligatoirement une adhésion auprès du BTF pour participer aux Grands Prix (GP ) et Championnats de France (CDF) ainsi qu'aux compétitions internationales EBA/IBRA (Open de France, Opens Etrangers , Championnat d'Europe , Championnat du Monde)

Pour les pilotes qui prennent une première adhésion celle ci est valable pour deux saisons.

L'adhésion du BTF est valable du 1 Juillet au 30 Juin , (année sportive FFCV), un pilote n'étant pas à jour de sa cotisation ne sera pas classé aux Grands Prix ,Championnat de France, Open de France ,Opens Etrangers ,Championnat d'Europe , Championnat du Monde .

Cependant pour une première participation à un Grand Prix (hors Open de France ou l'adhésion est obligatoire) l'adhésion reste facultative . De même pour les autres événements , l'adhésion au BTF est facultative (rencontres amicales , régionales , courses de ligues , courses d'endurance , etc. )

Il est rappelé que tout participant doit être titulaire d'une licence FFCV , ou bien annuelle , ou bien pour l'évènement ponctuel auquel il participe si le club local organisateur délivre de telle licence .

### Art 2: Numéros de char / Voile

Suite à un accord avec la FFCV en 2014, le BTF gère les numéros de char des pilotes Blokart ,afin d'uniformiser les plaques portant ces numéros et faciliter le pointage lors des GP. Les plaques avec les numéros sont fournies par le BTF contre participation financière . Elles seront obligatoires pour participer au Grand Prix et Open de France à partir de la saison 2023/2024, Cependant une plaque peut être prêtée par le BTF à tout concurrent pour une première participation .

### Art 3 : Engagement sportif

En signant le bulletin d'adhésion le pilote, de fait, s'engage à avoir un comportement sportif exemplaire envers les pilotes et les organisateurs de tout événement de courses quel qu'il soit, et user du fair-play durant toute la durée des épreuves auxquelles il participerait. Il en va de même envers le public présent à ces épreuves. Dans le cas contraire, le pilotes qui a un comportement inapproprié pourra faire l'objet d'une exclusion de la présente association en proportion des actes commis et paroles proférées et ne sera pas classé au Championnat de France,

### Art 4 : Open de France / Cahier des charges pour les clubs organisateurs

Si un club veut organiser un ODF (Open de France ) il doit en faire la demande au BTF. Celui-ci lui précisera les conditions et le cahier des charges spécifique à prendre en compte

### Art 5 : Equipe de France

Les Championnats d' Europe et du Monde **EBA/IBRA** sont ouverts à tous les pilotes du BTF , **PAS DE SELECTION**, Suite à un accord avec la FFCV en 2019, **16** pilotes toutes catégories confondues pourront y participer sous l'étiquette Equipe de France , la FFCV fournira le vêtement EDF siglé également au logo du BTF, si moins de 16 pilotes , ceux ci feront partie automatiquement de l'Equipe de France FFCV /BTF , si plus de 16 pilotes alors il n'y auras plus d'Equipe de France FFCV/BTF mais uniquement une Equipe **BLOKART TEAM FRANCE** qui représentera la France avec un vêtement fourni avec le logo par le BTF,

Les pilotes de l'EDF ou du BTF seront assuré avec la licence FFCV pour les Opens étrangers, CE/CM EBA/IBRA comme indiqué dans le protocole signé entre la FFCV et le BTF en 2019,